

Leçon 4 3^{ème} trimestre 2010

Sabbat après-midi, le 17 juillet 2010

Quand un pécheur repentant et contrit devant Dieu reconnaît l'expiation consentie en sa faveur par le Christ, et l'accepte comme son seul espoir pour la vie présente et à venir, ses péchés lui sont pardonnés. C'est la justification par la foi. Chaque croyant doit alors conformer entièrement sa volonté à celle de Dieu. Il demeurera dans cet état de repentance et de contrition, fortifiant sa foi dans les mérites expiatoires du Rédempteur, et progressant de force en force et de gloire en gloire.

Le pardon et la justification sont une même chose. La foi fait passer le croyant de la position de rebelle, enfant du péché et de Satan, à la position de loyal sujet de Jésus-Christ, non pas en vertu d'une bonté innée, mais parce que le Christ l'adopte comme Son enfant. Si le pécheur reçoit le pardon de ses péchés, c'est parce que ses péchés ont été placés sur son Substitut et son Garant. Le Seigneur s'adresse à son Père céleste: "Celui-ci est mon enfant, arraché à la condamnation et à la mort, mis au bénéfice d'une police d'assurance- vie, - la vie éternelle - parce que j'ai pris sa place et souffert pour ses péchés. Il est devenu mon fils bien-aimé." C'est ainsi que l'homme, pardonné et revêtu du magnifique vêtement de la justice du Christ, se tient sans faute devant Dieu.

Le pécheur peut errer, il n'est pas pour cela rejeté sans miséricorde. Son seul espoir, toutefois, réside dans sa repentance envers Dieu et la foi dans le Seigneur Jésus-Christ. Le Père peut user de sa prérogative de pardonner nos transgressions et nos péchés parce que le Christ a pris sur lui notre culpabilité et nous en a délivrés, nous imputant sa propre justice. Son sacrifice offre une pleine satisfaction à la justice.

La justification est l'opposé de la condamnation. Dieu exerce sa grâce illimitée en faveur de ceux qui ne la méritent nullement. Il pardonne nos transgressions et nos péchés pour l'amour de Jésus qui a fait propitiation pour nos péchés. La foi en Christ rend au coupable transgresseur la faveur divine et l'espérance ferme de la vie éternelle.

Ellen G. White Comments, *SDA Bible Commentary*, vol. 6, pp.1070, 1071 ;
Commentaires d'Ellen White sur Romains 3 :19-28.

Dimanche, le 18 juillet 2010

Nous avons transgressé la loi de Dieu ; d'ailleurs personne ne sera justifié par les œuvres de la loi. Les meilleurs efforts que l'homme puisse produire par ses propres forces ne valent rien pour satisfaire la loi sainte et juste qui a été transgressée; moyennant la foi en Christ on peut se réclamer de la justice du Fils de Dieu comme pleinement suffisante. Le Christ a satisfait les exigences de la loi dans sa nature humaine. Il a subi la malédiction de la loi à la place du pécheur, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. Une foi sincère s'approprie la justice du Christ, et le pécheur devient un vainqueur avec le Christ ; car il est devenu participant de la nature divine ; ainsi la divinité et l'humanité se trouvent combinées.

C'est tenter l'impossible que de vouloir atteindre le ciel par ses œuvres, en gardant la loi. L'homme ne peut être sauvé sans l'obéissance, mais ses œuvres ne doivent pas être sa propre production ; le Christ doit opérer en lui le vouloir et le faire selon son bon plaisir. Si un homme pouvait se sauver par ses œuvres, il aurait sujet de s'en réjouir. L'effort tenté par l'homme, avec ses propres forces, pour obtenir le salut, fait penser au

sacrifice de Caïn. Tout ce que l'homme est capable de faire est souillé par l'égoïsme et le péché ; ce qui est le produit de la foi est acceptable aux yeux de Dieu. On réalise des progrès quand on cherche à gagner le ciel par les mérites du Christ. En regardant à Jésus, le chef et le consommateur du salut, on va de force en force, de victoire en victoire ; car à travers le Christ la grâce de Dieu a opéré notre salut complet.

Selected Messages, bk. 1, pp. 363, 364; *Messages choisis*, vol.1, pp. 426, 427.

« C'est par la loi que vient la connaissance du péché. » (Romains 3 : 20.) Car « le péché est la transgression de la loi ». (1 Jean 3 : 4) C'est la loi qui donne aux hommes la conviction du péché ; il faut qu'ils se sentent pécheurs, exposés à la colère divine, avant qu'ils puissent se rendre compte qu'ils ont besoin d'un Sauveur. Satan s'efforce continuellement d'ôter à l'homme le sentiment de la gravité du péché. Ceux qui foulent aux pieds la loi de Dieu accomplissent l'œuvre du grand séducteur ; ils rejettent, en effet, l'unique règle définissant le péché et troublant la conscience du transgresseur.

La loi de Dieu atteint les mobiles secrets qui, bien que coupables, sont souvent pris à la légère, alors qu'ils sont la base du caractère et le moyen de le juger. C'est le miroir dans lequel le pécheur doit se regarder s'il veut pouvoir apprécier sainement son caractère moral. Quand il se voit condamné par cette grande règle de justice, il doit sans retard se repentir de ses péchés et rechercher le pardon à travers le Christ. Négligeant ce devoir, plusieurs tentent de briser le miroir qui révèle leurs défauts, et tentent d'annuler la loi qui signale les imperfections de leur vie et de leur caractère.

Selected Messages, bk. 1, p. 219 ; *Messages choisis*, vol. 1, pp. 256, 257.

Lundi, le 19 juillet 2010

L'imputation de la justice du Christ procède de la foi justifiante. C'est là la justification tant recommandée par Paul : « Car nul ne sera justifié devant lui par les œuvres de la loi, puisque c'est par la loi que vient la connaissance du péché. Mais maintenant, sans la loi est manifestée la justice de Dieu, à laquelle rendent témoignage la loi et les prophètes, justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ pour tous ceux qui croient. Il n'y a point de distinction. Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu ; et ils sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ. C'est lui que Dieu a destiné, par son sang, à être pour ceux qui croiraient victime propitiatoire, afin de montrer sa justice, parce qu'il avait laissé impunis les péchés commis auparavant, au temps de sa patience. Anéantissons-nous donc la loi par la foi ? Loin de là. Au contraire, nous confirmons la loi.» (Romains 3 :20-31)

La grâce est une faveur imméritée ; le croyant est justifié sans aucun mérite de sa part, n'ayant rien à faire valoir auprès de Dieu. Il est justifié grâce à la rédemption offerte en Christ Jésus, qui se tient dans les parvis célestes en tant que substitut et garant du pécheur. Mais alors qu'il est justifié à cause des mérites du Christ, il n'est pas libre de commettre l'injustice. La foi agit par amour et purifie l'âme. La foi bourgeoise, fleurit et produit une récolte de bons fruits. Partout où existe la foi, les bonnes œuvres font leur apparition. Les malades reçoivent des visites, les pauvres des soins, les orphelins et les veuves ne sont pas négligés, ceux qui sont nus sont vêtus, les indigents sont nourris. Le Christ allait de lieu en lieu en faisant du bien ; quand les hommes sont unis à lui ils aiment les enfants de Dieu ; la douceur et la vérité guident leurs pas. L'expression de

Web page: www.adventverlag.ch/egwf

leur visage révèle leur expérience ; les hommes se rendent compte que ces personnes ont été avec Jésus et ont appris de lui. Le Christ et le croyant deviennent un ; la beauté de son caractère éclate chez ceux qui entretiennent une communion vivante avec la Source de la puissance et de l'amour. Le Christ est le grand dépositaire de la justice qui justifie et de la grâce qui sanctifie.

Selected Messages, bk. 1, pp. 397, 398; *Messages choisis*, vol. 1, pp. 465, 466.

Les Gentils n'avaient aucune lumière concernant la loi de Dieu : en conséquence ils n'avaient pas vécu selon la justice. Mais ceux qui croyaient en Christ pouvaient atteindre la justice par le moyen de la foi en Lui. Ils acceptaient la loi de Dieu comme étant leur règle de conduite et de caractère. Les Juifs incroyants n'avaient pas atteint les justes exigences de la loi, parce qu'ils refusaient la seule vertu qui permettait de les rendre justes et acceptables devant Dieu. « ...ne connaissant pas la justice de Dieu, et cherchant à établir leur propre justice, ils ne sont pas soumis à la justice de Dieu ; car Christ est la fin de la loi pour la justification de tous ceux qui croient. » (Ro 10 :3,4) Christ est la fin, l'objectif de la loi. La loi condamne le pécheur, et ainsi elle conduit à Christ pour obtenir la justification. Les Juifs prétendaient croire aux prophètes et reconnaître l'autorité de la loi de Dieu. Mais de loin. La plus grande partie de la nation n'avait qu'une foi nominale. Christ déclara aux maîtres juifs : « Car si vous croyiez Moïse, vous me croiriez aussi, parce qu'il a écrit à mon sujet. » (Jn 5 :46) Ceux qui croyaient vraiment à la loi et aux prophètes furent amenés par cet acte de foi à accepter Jésus de Nazareth comme étant le Sauveur des hommes. Les Gentils, d'autre part, furent d'abord amenés à se détourner de l'idolâtrie pour accepter Christ, et par Christ ils furent amenés à la connaissance de la loi et des prophètes.

L'homme doit d'abord voir la justice de la loi condamnant le péché, puis il doit contempler la justice de Dieu dans les mérites de Christ, qui fournit le pardon pour les péchés. « La colère de Dieu se révèle du ciel contre toute impiété et toute injustice des hommes qui retiennent injustement la vérité captive. » (Ro. 1 :18) Il est possible d'avoir la connaissance de la vérité et pourtant de ne pas être sanctifié par le moyen de la vérité.

Signs of the Times, August 5, 1889.

Mardi, le 20 juillet 2010

Le Christ seul est le chemin, la vérité et la vie ; et l'homme ne peut être justifié que par l'implication de la justice de Christ. L'homme est justifié gratuitement par la grâce de Dieu et par le moyen de la foi, non par les œuvres, de peur que quiconque ne s'en vante. Le salut est le don de Dieu par Jésus Christ notre Seigneur. De nombreuses personnes ont pris conscience de leur condition désespérée, et avec perplexité ont demandé : " Comment pourrions-nous être admis dans le monde à venir ? La terre est sous la malédiction et est condamnée à la destruction ; comment pourrions-nous entrer dans la cité de Dieu ? " Nous vous dirions de regarder à Christ, le chemin, la vérité et la vie – l'échelle mystique entre le ciel et la terre.

Quand l'ennemi eut entraîné Adam et Eve dans le péché, la communication entre le ciel et la terre fut rompue, et, sans le Christ, le chemin du ciel n'aurait jamais été connu de la race humaine [citation de Jean 3 :16]. Le Christ est l'échelle mystique dont la base repose sur la terre et le sommet parvient au trône de l'Infini. Les enfants d'Adam ne sont

pas abandonnés au désespoir et éloignés de Dieu, car la justice du Christ nous donne accès auprès du Père.

Le Christ ne dit-il pas : « Si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé ; il entrera et il sortira, et il trouvera des pâturages »? (Jean 10 : 9.) Que la terre et ses habitants se réjouissent ! Le Christ a jeté un pont sur l'abîme creusé par le péché et a réuni les cieux et la terre. Une voie a été tracée pour les rachetés du Seigneur. Ceux qui sont fatigués et chargés peuvent venir à lui et trouver du repos pour leur âme. Le pèlerin peut se mettre en route vers les demeures que le Christ est allé préparer pour ceux qui l'aiment...

Il n'est pas facile d'obtenir la vie éternelle. Nous devons nous avancer avec une foi vivante, en prenant les dispositions nécessaires pour monter échelon après échelon ; cependant nous devons être convaincus qu'aucune pensée sainte ni aucune action désintéressée ne peut sortir du moi. Ce n'est que par le Christ qu'il peut y avoir quelque vertu dans l'humanité. ... Mais, alors que nous ne pouvons rien faire sans lui, nous avons quelque chose à faire avec lui. A aucun moment nous ne pouvons relâcher notre vigilance, car nous sommes, pour ainsi dire, suspendus entre ciel et terre. Nous devons nous attacher au Christ, monter avec son secours, et devenir des ouvriers avec lui pour sauver notre âme.

Review and Herald, November 11, 1890.

Mercredi, le 21 juillet 2010

Jésus est notre sacrifice expiatoire. Nous ne pouvons faire aucune expiation pour nous-mêmes ; mais par la foi nous pouvons accepter l'expiation qui a été faite. « Christ aussi a souffert une fois pour les péchés, lui juste pour des injustes, afin de nous amener à Dieu, » (1 Pi 3 :18a) car « vous savez que ce n'est pas par des choses périssables, ... mais par le sang précieux de Christ, comme d'un agneau sans défaut et sans tache ; » (1 Pi 1 :18) Aucun homme sur la terre, aucun ange au ciel n'aurait pu payer la conséquence du péché. Jésus fut le seul qui puisse sauver l'homme rebelle. En Lui la divinité et l'humanité sont associées et c'est ce qui a donné l'efficacité à l'offrande faite sur la croix du Calvaire. A la croix, la miséricorde et la vérité se sont rencontrées ; "la justice et la paix se sont embrassées". Lorsque le pécheur contemple le Sauveur mourant sur le Calvaire, il prend conscience que Celui qui y souffre est divin. Il demande pourquoi ce grand sacrifice a été fait. La croix démontre la sainte loi de Dieu qui a été transgressée. La mort de Christ est un argument indiscutable de l'immutabilité et de la justice de la loi. En prophétisant Christ, Esaïe déclare : « Il magnifiera la loi et la rendra honorable. » La loi n'a aucune puissance pour pardonner celui qui commet le mal. Sa fonction est de montrer ses défauts, afin qu'il prenne conscience de son besoin de Celui qui a la puissance de sauver, de Celui qui deviendra son substitut, sa sécurité, et sa justice. Jésus peut satisfaire aux besoins du pécheur. Car Il a pris sur Lui les péchés du transgresseur. « L'Eternel a voulu, ... publier une loi grande et magnifique. » (Es. 42 :21) Seigneur aurait pu rejeter le pécheur, et le détruire complètement ; mais le plan le plus coûteux fut choisi. Dans Son grand amour Il fournit l'espoir pour celui qui est sans espoir, donnant Son Fils unique pour porter les péchés du monde. Et comme Il a déversé le ciel tout entier dans ce riche don, Il ne retiendra vis-à-vis de l'homme aucune aide dont il aurait besoin pour qu'il saisisse la coupe du salut, et devienne un héritier de Dieu et un cohéritier avec Christ.

Le Christ est venu révéler l'amour de Dieu au monde et attirer à lui tous les cœurs. « Et moi, quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tous les hommes à moi. » (Jean 12 : 32)

Le premier pas vers le salut consiste à se laisser attirer par l'amour du Christ. Dieu envoie aux hommes message sur message, pour les inviter à la repentance, et afin qu'il puisse écrire le mot pardon en face de leurs noms. N'y aura-t-il point de repentance? Ses appels ne seront-ils pas entendus? Ses offres de grâce seront-elles ignorées, son amour complètement repoussé ? Alors l'homme se priverait du seul moyen d'obtenir la vie éternelle ; car Dieu ne pardonne qu'à l'homme repentant. Par les manifestations de son amour, par les supplications de son Esprit, il appelle l'homme à la repentance ; la repentance est un don de Dieu ; il fait d'abord un pénitent de celui qui deviendra l'objet de son pardon. La joie la plus douce qu'un homme puisse éprouver est le fruit d'une sincère repentance envers Dieu et de la foi en Christ, Rédempteur et Avocat du pécheur. C'est pour que les hommes puissent éprouver la joie du pardon, la paix de Dieu, que le Christ les attire par la manifestation de son amour. S'ils se laissent attirer, soumettant leurs cœurs à l'action de sa grâce, il les conduira pas à pas vers une pleine connaissance de lui-même. Ceci est la vie éternelle. *The Bible Echo*, March 15, 1893.

Jedi, le 22 juillet 2010

Il est deux erreurs dont les enfants de Dieu qui viennent d'accepter sa grâce doivent se garder. La première, nous en avons déjà parlé, consiste à se confier en ses propres œuvres et à se reposer sur quelque bonne action pour rentrer dans la faveur de Dieu. Celui qui cherche à observer la loi et à devenir saint par ses efforts entreprend une impossibilité. Tout ce que peut faire l'homme hors de Jésus-Christ, est entaché d'égoïsme et de péché. Seule la grâce de Jésus, par la foi, peut nous rendre saints.

L'erreur opposée est non moins dangereuse: elle consiste à croire que la foi en Jésus dispense l'homme d'observer la loi de Dieu; que la foi étant seule capable de nous rendre participants de Jésus-Christ, nos œuvres n'ont rien à voir avec notre rédemption.

Veillez observer ici que l'obéissance n'est pas seulement une soumission extérieure, mais un service d'amour. La loi de Dieu est un reflet de sa nature ; c'est l'expression du grand principe de l'amour, et par conséquent la base de son gouvernement dans le ciel et sur la terre. Si nos cœurs sont transformés à la ressemblance de Dieu, si l'amour divin est implanté dans notre âme, ne mettrons-nous pas en pratique la loi de Dieu dans notre vie ? Quand le principe de l'amour est enraciné dans notre cœur, quand l'homme est transformé à l'image de celui qui l'a créé, cette promesse de la nouvelle alliance est accomplie: "Je mettrai mes lois dans leurs cœurs, et je les écrirai dans leur esprit." (Hébreux 10:16.) Et si la loi est écrite dans le cœur, ne façonnera-t-elle pas la vie ? Une obéissance, une soumission qui a l'amour pour mobile, voilà la véritable preuve de notre conversion. Aussi est-il écrit : « L'amour de Dieu consiste à garder ses commandements. » « Celui qui dit: Je l'ai connu, et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur, et la vérité n'est point en lui. » (1 Jean 5:3; 2:4.) Loin de dispenser l'homme de l'obéissance, la foi, et la foi seule, le rend participant de la grâce de Jésus-Christ, qui le met à même d'être obéissant.

Steps to Christ, pp. 59-61; *Le meilleur chemin*, pp. 57, 58.

Dieu exige aujourd'hui exactement ce qu'il exigeait du premier couple en Eden: une parfaite obéissance. Sa loi demeure immuable en tout temps. La grande règle de justice présentée dans l'Ancien Testament n'est pas abaissée dans le Nouveau. L'Évangile ne se propose pas d'affaiblir les droits de la sainte loi de Dieu, mais de rendre les hommes capables d'en observer les préceptes.

La foi salvatrice en Christ n'est pas ce que pensent certains. "Croyez, croyez," disent-ils, "il suffit de croire en Christ et l'on est sauvé. On ne vous demande pas autre chose." S'il est vrai que la vraie foi consiste à se confier entièrement au Christ pour son salut, elle nous amène à nous conformer parfaitement à la loi de Dieu. La foi se manifeste par les œuvres. Comme le dit l'apôtre Jean, "Celui qui dit le connaître et ne garde pas ses commandements est un menteur."

L'ennemi s'est toujours efforcé d'opposer l'Évangile à la loi. Les deux vont de pair.

Ellen G. White Comments, *SDA Bible Commentary*, vol. 6, p. 1073 ;

Commentaires d'Ellen White sur Romains 3 :31.

Vendredi, le 23 juillet 2010

Lectures complémentaires.

Les Paraboles, ch. 11 « Choses nouvelles et choses anciennes », pp. 105-107 ;
Messages choisis, vol. 1, pp.278-282 ; 389-393 ; 438-441.